

entité distincte. Le Canada est le meilleur client des États-Unis et inversement: il vend aux États-Unis un peu moins des trois quarts de ses exportations et achète près du cinquième des exportations américaines; l'échange de marchandises se chiffre actuellement à près de \$33 milliards par an.

La coopération en ce qui concerne des questions bilatérales et multilatérales continue à témoigner de la communauté d'intérêts des deux pays. Le Canada, comme les États-Unis, est membre actif des Nations Unies et de ses nombreuses institutions spécialisées et exerce une activité dans le cadre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et d'autres organismes internationaux importants où peuvent s'effectuer des échanges de vues. Au niveau bilatéral de nombreux comités et organes officiels et techniques facilitent la collaboration entre les deux pays et permettent un libre échange de renseignements et d'opinions sur des questions d'intérêt mutuel allant de l'économie à la défense et à la lutte contre la pollution. Créée conjointement par les États-Unis et le Canada, à titre d'organisme indépendant, la Commission mixte internationale joue un rôle de premier plan en ce qui concerne la régularisation des eaux limitrophes et la réduction de la pollution de l'air et de l'eau traversant la frontière. Elle est chargée également de l'administration de l'Accord de 1972 relatif à la qualité de l'eau des Grands Lacs.

3.6.2.8 Le Canada et les Antilles du Commonwealth

La phase actuelle des relations entre le Canada et les Antilles du Commonwealth remonte à la Conférence du Canada et des Antilles du Commonwealth de 1966, qui a établi les lignes directrices régissant l'élaboration des relations entre les deux ensembles. Des progrès considérables ont été accomplis dans l'exécution des recommandations issues de cette Conférence. Dans le cadre du processus permanent de consultation, une mission canadienne spéciale a visité, à l'automne de 1970, 13 pays et territoires des Antilles du Commonwealth pour discuter de questions particulières d'intérêt commun.

D'après les estimations, les investissements canadiens dans la région s'établissaient à la fin de 1973 à plus de \$500 millions. Au cours de la même année, les importations canadiennes en provenance de la région se sont chiffrées à \$70.0 millions, et les exportations à \$128.9 millions. Depuis 1958, le Canada accorde aux Antilles une aide bilatérale au développement qui s'est élevée en moyenne ces dernières années à environ \$20.0 millions par an sous forme de prêts et de subventions. L'aide a surtout porté sur les secteurs de l'enseignement, des transports aériens, de l'approvisionnement en eau et de l'agriculture. Des fonds ont également été versés dans le cadre de l'aide multilatérale par l'entremise de divers organismes dont les Nations Unies et la Banque de développement des Caraïbes.

Plus de 3,000 Canadiens demeurent dans cette région à titre de résidents permanents et environ 200,000 visitent les îles chaque année. En 1973, 21,900 Antillais ont immigré au Canada. Il y a un haut-commissariat canadien en Jamaïque, à Trinité et Tobago, en Guyane et à la Barbade, et ces quatre pays ont un haut-commissariat à Ottawa. Il y a également un commissaire des Caraïbes orientales à Montréal qui représente les cinq États associés des Antilles britanniques (Antigua, Dominique, Saint-Christophe — Nièves — Anguilla, Sainte-Lucie et Saint-Vincent), Montserrat et Grenade.

3.6.2.9 Le Canada et l'Amérique latine

Le Canada entretient des relations diplomatiques avec tous les pays d'Amérique latine par l'entremise de 13 missions résidentes, dont certaines ont deux ou plusieurs accréditations. Comme on le prévoyait dans l'exposé de principe sur la politique étrangère relativement à l'Amérique latine, publié en 1970, des progrès importants ont été réalisés au chapitre de l'établissement et de l'intensification des relations avec ces pays et avec les institutions interaméricaines.

En 1972, le Canada est devenu l'une des premières nations à être accréditée comme observateur permanent auprès de l'Organisation des États américains (OEA); on a ouvert une mission canadienne d'observation permanente à Washington sous la direction d'un ambassadeur accrédité auprès de l'OEA. Le Canada, déjà membre de cinq organismes interaméricains rattachés à l'OEA (l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire, l'Institut interaméricain de statistique, le Centre interaméricain d'administration fiscale, le Centre d'études monétaires pour l'Amérique latine et l'Union postale des Amériques et de